

Plan de Renouveau Urbain : les travaux continuent

Les travaux se poursuivent au Moulon. Après la rue Félix Chédin, et l'avenue de la Libération, c'est maintenant la rue de la Sente aux Loups qui fait peau neuve. Les immeubles de la rue Georges Claude et Charles Richet sont à leur tour par terre ou en passe de l'être. La vie y a été dure pour les derniers habitants ces dernières années. Dans le bas de l'avenue de la Libération, entre l'ancienne rue du Crot à la Canne et le Hublot, c'est actuellement un vrai champ de bataille. On s'étonne que la Ville trouve normal de laisser les choses en l'état ...

Loyers : attention

Avenue de la Libération, les réhabilitations d'immeubles se dessinent. Comme Conseillère Générale du canton, j'ai demandé de nombreuses reprises à la Mairie et à l'Office que tout le monde soit précisément informé des conséquences à venir sur les loyers. N'hésitez pas à m'alerter si tel n'a pas été le cas.

Poste : elle manque

La fermeture, même temporaire, du bureau de Poste de la Chancellerie fait du tort à beaucoup de personnes âgées ou de personnes peu mobiles. Les conditions de travail y étaient difficiles, sans doute, mais comment accepter une telle privation de service public ?

La Charmille s'appelle Tivoli

Tivoli Initiative Jeunes a repris l'essentiel des activités berruyères de la Charmille, qui a subi une liquidation judiciaire. Merci aux militants bénévoles qui ont accepté de s'engager et aux salariés qui ont assuré la continuité de l'accueil dans des conditions difficiles pour eux. Votre conseillère générale s'est aussi beaucoup investie pour permettre cette reprise. Ainsi, le Foyer de Jeunes Travailleurs, les activités de soutien social aux personnes isolées, et l'accompagnement vers l'emploi et de formation ont été maintenus. 23 emplois ont ainsi été préservés. Tivoli ouvre aussi ses portes et ses locaux à des associations du quartier.

Avenue Jean-Jacques Rousseau : on fouille

Des fouilles archéologiques retardent actuellement la vente du site de l'ancienne école normale Jean-Jacques Rousseau. On espère un aboutissement rapide pour permettre la réhabilitation en résidence-services pour personnes âgées.

Cher Initiative

Cette association qui accompagne les créateurs d'entreprises est entrain d'être remise sur les rails grâce à l'intervention de la Région Centre. Le Conseil Général et d'autres partenaires y contribuent.

Cher Initiative : Le Carré des créateurs
11 rue Maurice Roy 18023 Bourges Cédex
Tél. : 02 48 67 83 33
cherinitiative@lecarredescreateurs.com

Cantines des collèges : des produits bio dans les assiettes



L'introduction des produits bio dans les cantines des collèges du Cher, c'est la rencontre entre la volonté des élus et un engagement des cuisiniers des collèges. Le Conseil Général du Cher a souhaité introduire de plus en plus de produits bio, ou tout simplement de produits locaux ou encore, par exemple pour les produits venant des pays du sud, des produits issus du commerce équitable. Cela ne se fait pas en un jour. D'un côté, il faut trouver des filières locales, les aides à se structurer pour approvisionner les cantines qui doivent respecter les règles des marchés publics. De l'autre, il faut que les cuisiniers apprennent à cuisiner de nouveaux produits et y prennent plaisir... pour transmettre ce plaisir aux collégiens.

Le collège Littré fait partie des collèges pilotes sur ce sujet. Il va partager ses recettes avec ses collègues pour progresser ensemble. Les autres collèges de Bourges suivront au fur et à mesure.

Info-service

Avant le 31 décembre, inscrivez-vous sur les listes électorales !

Pour pouvoir voter en 2012, il faut être inscrit en Mairie sur les listes électorales au 31 décembre. Il vous reste un peu plus d'un mois. Il suffit de vous présenter en Mairie ou en Mairie Annexe (à la Chancellerie) muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Notre canton compte beaucoup de nouveaux habitants ou de personnes qui ont déménagé à la suite du Plan de Renouveau Urbain. Pensez à signaler votre changement d'adresse en Mairie pour pouvoir recevoir toutes les informations sur les élections et voter près de chez vous l'an prochain.

Canton de Bourges IV - Lettre n° 21

Libération - Moulon - Archelet - Gare - Rabelais - Gambetta - Arènes - Auron - Nation - Juranville
Prado - Vauvert - Beauregard - Pierrelay - JJ Rousseau - Barbès - Th. Lamy



Des mesures prioritaires pour les familles

A la suite des élections cantonales de mars dernier, la majorité départementale, à l'initiative des élus socialistes, a voulu s'engager dans **cinq mesures d'aide aux familles** pour répondre à l'urgence. Ces mesures, pas forcément très coûteuses, ont pour objectif de n'oublier personne.

● **santé des collégiens et développement de l'économie locale** : introduction des produits bio et des produits locaux pour les cantines des collèges (voir au verso) ;

● **aide à l'emploi** : 115 « contrats uniques d'insertion » supplémentaires peuvent être conclus entre les employeurs (associations, collectivités publiques ou entreprises) et le Conseil Général pour l'embauche de salariés allocataires du RSA. Ils s'ajoutent aux 350 existants. Pour montrer l'exemple, le Conseil Général intergrera à travers le Cher 11 personnes dans ses services (accompagnement administratif et entretien) en s'efforçant de leur donner les formations adéquates pour rebondir à l'issue du contrat.

● **accueil de collégiens en stage** : il n'est pas normal que le premier contact des jeunes avec le travail soit déjà une galère pour celles et ceux dont les parents manquent de relations. Le Conseil Général, conscient des risques d'exclusion précoce, entend sensibiliser les employeurs pour qu'ils acceptent de recevoir en stage des collégiens. Les premiers contacts pris avec les représentants des entreprises sont encourageants.

● **transport des élèves stagiaires** : cette disposition, intéressant surtout les ruraux, permet aux collégiens, lycéens ou étudiants qui doivent suivre des stages de bénéficier de la gratuité sur les Lignes18.

● **des services publics au plus près** : le développement des maisons des solidarités. L'est et le nord du Cher sont les premiers territoires concernés. Le Vierzonnais et plus largement l'ouest du Cher suivront puis Bourges et le sud du Cher. Nous en reparlerons.



Le TGV pour Bourges ?

Le TGV est, pour le Cher, une très belle opportunité. Le débat public est en cours pour une décision de réalisation après la présidentielle. Ce débat ne doit pas rester un débat entre experts. Chaque citoyen peut venir, se connecter sur internet et donner son avis.

Quels sont les arguments de ce TGV ? Le premier est le doublement de la ligne Paris-Lyon, aujourd'hui arrivée à saturation. Le second est la desserte des villes du grand Centre. Entre Cher, Nièvre et Allier, villes et départements tentent de rapprocher leurs points de vue sur le meilleur tracé. Le tracé « ouest » paraît être le plus favorable au Cher, en particulier au Vierzonnais.

Quelques points appellent notre vigilance :

- le nombre de dessertes effectives reliant Bourges à Paris, Lyon et la Méditerranée, l'ouest et l'Atlantique et enfin l'Europe ;

- la qualité des connexions avec la ligne « historique » vers Limoges et Toulouse et avec Orléans et le réseau régional ;

- la possibilité d'obtenir l'entrée du TGV en gare actuelle de Bourges, condition pour un développement urbain maîtrisé, pour des emplois accessibles aux habitants du canton et pour une meilleure fréquentation du train.

Mais le nerf de la guerre est l'argent. L'extrême restriction apportée sur les finances publiques en France et en Europe peut ruiner l'espoir de toute une région de trouver un nouveau souffle. La bataille continue.

Irène Félix

Vice-Présidente du Conseil Général
Conseillère municipale de Bourges

Cela continue aussi :

- L'aide à la licence sportive pour 5 200 jeunes du Cher
- Les bourses pour 3 000 collégiens
- L'aide au BAFA
- L'aide aux voyages scolaires pour les collégiens
- L'allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées à domicile
- La Prestation de Compensation de Handicap pour mieux vivre avec un handicap
- Les aides au logement et à l'énergie, sous condition de ressources. Ces aides sont malheureusement toujours plus sollicitées en raison de la modicité des revenus des familles et de l'explosion du coût de l'énergie.

Pour contacter votre conseillère générale

**Irène Félix – Conseil Général du Cher – Place Marcel Plaisant
18023 Bourges Cédex – Tél : 02 48 27 69 72
Mél : i.felix@elus.cg18.fr - <http://irenefelix.blogspot.com>**

Permanences :

- **Moulon** : Salle polyvalente de l'école du Grand Meaulnes, rue Louis de Raynal Jeudi 1er décembre de 11 heures à 12 heures
- **proche du marché de la Halle** : 20 rue du Prinal Samedi 17 décembre de 11 heures à 12 heures
- **à côté du Parc Saint-Paul (Museum)** : 2 rue Henri Sellier Mercredi 14 décembre de 17 h 30 à 18 h 30.

